**Illustration : présentation d’un cas clinique**

 Louise est une petite fille de 7 ans et 3 mois, souriante et bien dans sa peau. Elle n’est pas très bavarde, c’est une enfant calme qui aime surtout dessiner. Elle a un grand frère de 12 ans et vit avec ses deux parents. Le milieu familial est stable et monolingue. Louise a présenté un développement général normal, à l’exception de son développement langagier plutôt lent. Elle a rampé à 7 mois, s’est tenue debout à 9 mois, a marché à 14 mois et courait à 16 mois. Elle a dit ses premiers mots à 12 mois, mais n’a pas fait rapidement de phrases. Les parents de Louise ne se sont pas inquiétés, le médecin de famille étant rassurant. L’histoire médicale de Louise est sans particularité. Elle est née à terme (3,500 kg et 52 cm) et a toujours été en bonne santé. Les derniers tests auditifs et visuels datent d’environ un an et étaient bons. Louise est actuellement scolarisée en deuxième année primaire (CE1), elle est bien intégrée dans son école. Les parents consultent sur les conseils de l’institutrice qui trouve que Louise lit très lentement et qu’elle ne semble pas toujours bien comprendre les consignes.

 Avant de proposer quelques épreuves plus spécifiquement liées au langage écrit, il nous semblait important de vérifier rapidement si le langage oral était satisfaisant. À cette fin, la batterie L2MA2 a été administrée à Louise. Les résultats sont présentés ci-dessous :

**•Phonologie**

– Production : aux épreuves de répétition de pseudo-mots, Louise obtient un score de 8/10 pour les pseudo-mots simples et de 4/10 pour les pseudo-mots complexes. Ces résultats la situent respectivement à -0,46 ET (écart-type par rapport à la moyenne) et à -0,01 ET pour son niveau scolaire, ce qui est dans la norme.

•**Lexique/sémantique**

– Production : la dénomination d’images est particulièrement difficile pour Louise qui y obtient un score déficitaire de 16/44 (-2,28 ET). Louise produit de nombreuses substitutions sémantiques (bouche pour lèvres, robe pour jupe, horloge pour boussole, etc.), a tendance à utiliser des termes plus génériques que la cible (légume pour poireau), donne des descriptions des termes qu’elle ne dénomme pas (« pour servir la soupe » pour louche, « pour se protéger du soleil » pour parasol) et on observe une grande lenteur dans ses réponses. L’ébauche phonologique l’aide à retrouver la réponse attendue pour cinq items non dénommés.

– Compréhension : à la désignation d’images, Louise obtient un score de 25/30 soit une performance faible (-1,30 ET). Elle commet ici aussi des erreurs sémantiques en désignant par exemple la mouche pour la fourmi, le buffet pour la bibliothèque, la courgette pour le poireau.

**•Morphosyntaxe**

– Production : les scores de Louise à la répétition de phrases sont dans la norme pour les indices phrase (4/13, soit -0,69 ET) et sémantique (10/13, soit -0,42 ET). Ils sont faibles pour les indices nombre de mots (110/157, soit -1,07 ET), syntaxe (7/11, soit -1,37 ET) et mots fonctionnels (44/64, soit -1,45 ET). Ils sont déficitaires pour les indices conjugaison (13/24, soit -2,08 ET) et lexique (91/141, soit -2,23 ET). On remarque de fréquentes confusions dans l’utilisation de noms, adjectifs et verbes proches (prince/chevalier, horrible/terrible, menacer de/vouloir, etc.), ainsi que de nombreux oublis de termes ou de parties d’énoncés. On relève également plusieurs erreurs de morphologie verbale, portant sur le respect des temps ou des personnes dans l’accord sujet-verbe.

– Compréhension : les performances à la tâche de compréhension de consignes et de concepts, nécessitant de réaliser des manipulations de figures géométriques à partir de consignes orales, sont faibles 8/12, soit -1,22 ET. Louise a quelques difficultés à prendre en considération plusieurs éléments en même temps et confond parfois des notions sémantiquement proches.

 En résumé, l’évaluation de première ligne réalisée chez Louise met en évidence de bonnes capacités phonologiques en production (répétition de mots et de pseudomots), des capacités morphosyntaxiques faibles et des capacités déficitaires en production lexicale qui semblent se répercuter sur ses performances aux épreuves morphosyntaxiques.

Au vu des difficultés mises en évidence lors de cette évaluation, un examen complémentaire semble nécessaire afin de mieux comprendre les difficultés, mais aussi les ressources, de Louise. Il sera indispensable d’examiner plus attentivement les habiletés lexicales de Louise en proposant une épreuve de fluences sémantiques par exemple. Le décalage observé entre les performances déficitaires en production et faibles en compréhension des mêmes items pourrait faire penser à des difficultés d’accès lexical. Cependant, les ébauches sont peu efficaces pour aider Louise à retrouver la cible attendue. Vérifier l’accès en proposant une épreuve de fluences sémantiques (dans laquelle il s’agit de dénommer un maximum d’items d’une catégorie sémantique en un temps limité) devrait permettre de départager entre l’hypothèse d’une difficulté d’accès et d’un stock lexical réduit. On inclura également une deuxième épreuve pour confirmer les difficultés morphosyntaxiques et en particulier les difficultés de conjugaison mises en évidence lors de la répétition de phrases. À cette fin, il est possible de lui proposer une épreuve telle que la tâche de phrases à compléter de la L2MA2.

 A priori, les compétences phonologiques de Louise sont correctes. Pourtant, au vu de son parcours scolaire et de ses difficultés scolaires, il peut être intéressant de contrôler ses compétences métaphonologiques. On connaît, en effet, le lien entre un déficit métaphonologique et les difficultés d’entrée dans l’écrit. En outre, les épreuves de répétition de phrases et de compréhension de consignes et de concepts sont connues pour solliciter la mémoire de travail verbale de façon importante. Vérifier cet aspect pourrait être intéressant lors du bilan neuropsychologique. Enfin, étant donné le ralentissement observé lors de la dénomination d’images, si l’épreuve de fluences sémantiques est également déficitaire, la piste d’un ralentissement plus généralisé de la vitesse de traitement devra alors être envisagée lors de l’examen neuropsychologique.